FINANCES : Les documents de présentation comptable

Différents documents permettent de suivre la comptabilité d'une association. Ce sont des outils facilitant la bonne gestion et la transparence financière de la structure.

Les journaux comptables

Le journal de caisse (pour les espèces) et le journal de banque (pour chaque compte bancaire) permettant le suivi quotidien du budget. Y sont enregistrées toutes les recettes et dépenses, au jour le jour, de manière détaillée. Toutes les informations relatives à chaque opération doivent y figurer : Date, type (débit ou crédit), mode de paiement, nom du tiers, affectation ou origine, numéro de classement de la pièce justificative, numéro de relevé de compte si nécessaire).

Le Budget Prévisionnel*

Ce document présente l'ensemble des dépenses et recettes de l'association, pour l'année à venir. Ce document sert de référence tout au long de l'année : il doit être régulièrement suivi et réajusté en fonction des évènements. Comme le compte de résultats, il s'élabore à l'aide du Plan Comptable Général. Il doit être équilibré.

Le compte de résultats*

Il récapitule par rubriques l'ensemble des dépenses et recettes d'une association dans une année d'exercice.
Les dates d'exercice comptable peuvent être calées sur le calendrier d'activité de l'association et non sur le calendrier civil. Nombre d'associations travaillent ainsi en année scolaire. Toutefois, certains financeurs souhaitent une présentation des comptes sur l'année civile. Il convient de se renseigner au préalable et toujours préciser sur les documents comptables les dates limites d'exercice.
Un compte de résultat doit toujours être équilibré.
L'ensemble des comptes de charges et produits se solde par le résultat de l'exercice. Ce résultat (excédent ou déficit) est reporté au bilan.
Pour élaborer le compte de résultat, il faut s'appuyer sur le Plan Comptable Général. Elle peut de plus intégrer la valorisation du bénévolat ou reporter sur l'exercice suivant des subventions non utilisées.

Pratique

Sites utiles

http://www.crib95.com
Soutien aux dirigeants associatifs dans leur mission de gestionnaire (informations, aide au montage de projets, orientation), informations sur le vie associative dans le Val d'Oise.

*Modèle de présentation pour Budget prévisionnel et Compte de Résultat : lien vers le facsimilé du dossier de demande de subvention

FINANCES : Les documents de présentation comptable

Le Bilan comptable*

C'est une « photographie » détaillée des avoirs et dettes de l'association. Dressé chaque année, le bilan permet une juste vision de la situation financière de l'association, depuis sa création. En effet, le bilan n'est pas lié à un exercice, contrairement au budget prévisionnel ou au bilan.

L'analyse du bilan permet de se faire une idée de la situation financière de l'association, en calculant le fonds de roulement (actif circulant – dettes).

Pratique

*Modèle de présentation pour Budget prévisionnel et Compte de Résultat : lien vers le facsimilé du dossier de demande de subvention

En savoir plus

A consulter au centre ressources :

- Modèles de tableurs informatiques
- « Guide du trésorier d'association » (guide pratique Association Mode d'emploi)
- « Comprendre et tenir la comptabilité de votre association » (guide pratique Association Mode d'emploi)

Centre-ressources, à la maison de quartier de Jouy-le-Moutier
Tél. 01 34 43 50 50.